

Environnement, solidarité, emploi, Le nautisme au 21^e siècle !

*Sous la direction de Nathalie Durand,
directrice générale de l'Observatoire Sport et Développement Durable (OSDD)*



Remerciements :

L'association Observatoire Sport et Développement Durable remercie vivement et individuellement l'ensemble des auteurs !

Ont contribué à cet ouvrage :

- David BEAULIEU, directeur de l'association Echo-Mer
- Julien BOUCHER, Président de l'association EcoPrao et chef de projet à Usine 21, Dr Ing. en Sciences de l'Environnement
- Dominique BOURÇOIS, créateur de l'entreprise, PLASMOR
- Capucine DECOSTER, chargée de mission de l'association Echo-Mer
- Olivier DEZEQUE, contributeur, Surfrider Foundation Europe
- Marie-Laure DEMAEGT, Groupe Léa Nature, chargée de communication presse/événementiel bio
- Nathalie DURAND, directrice générale de l'Observatoire Sport et Développement Durable,
- Joël de MONTALIER, chargé de relations extérieures et de communication à l'OSDD, ancien directeur général du WWF (France-Europe), membre expert de l'UICN
- Hassan EL HOULALI, Président de Surfininsertion, chargé de mission conseiller technique sportif, sport et cohésion sociale au Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
- Carole FENSTERBANK, chargée de mission écosurf
- Karine GROSJEAN, chargée de mission pour le projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, SIAGM
- Cécile GRIGNON - LOGEROT, MEAD, GHC
- Christophe GUIBERT, Docteur en sociologie
- Antoine HORELLOU, Président de SBZ
- Arnaud JEAN, directeur technique national adjoint de l'UFOLEP
- Bernard KALAORA, consultant en sciences sociales, gouvernance des zones côtières et chercheur au LAIOS /EHESP
- Franck LAPORTE-FAURET, directeur exécutif, EuroSIMA
- Loïc LE FOURNIER, contributeur Surfrider Foundation Europe
- Patrick LONGUEVILLE, directeur du port de plaisance des Embiez
- Carole MARTINEZ, chargée de mission "Espaces Naturels", UICN Comité français
- Pr. Alexandre MEINESZ, Laboratoire Environnement Marin littoral Université de Nice - Sophia Antipolis
- Ronan PASCO, chargé de mission pour le projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, SIAGM
- Sylvain PAILLETTE, secrétaire général du Lille Université Club (LUC)
- Isabelle POUGHEON, architecte expert démarche environnementale du projet, architecte associée du cabinet 2ad Architecture
- Lucie RIVAULT, chef de projet, Architecte associée du cabinet 2ad Architecture
- Olivier SIGAUT, attaché au laboratoire SPIRIT, sciences politiques/rerelations internationales/territoire à Bordeaux

- **Nathalie WILLIAMS**, rédacteur en chef, Surfrider Foundation Europe
- **Max WOLFFER**, chargé des affaires scolaires, VSF

Et un remerciement tout particulier à Marion BERTINEAUD qui a initié l'ouvrage, ainsi qu'à l'équipe OSDD, notamment Alain GOURARIE et Joël de MONTALIER pour leur soutien organisationnel.

Préface :

Les acteurs du nautisme ont très tôt identifié les enjeux de conservation et d'équilibre des milieux marins. « Surfrider Foundation Europe » a été créé dans cet esprit, dès 1984.

La campagne de sensibilisation conduite en Europe par cette ONG très active a été récemment primée par le 1er Festival Européen de la Communication Responsable (Prix de la Communication solidaire, Grandes Causes, Mécénat - 28 septembre 2007), notamment à travers un film de quelques deux minutes qui mettait en scène un gant en caoutchouc abandonné lors du nettoyage d'une plage encore souillée par le naufrage d'un « supertanker ».

Par-delà cette démarche, chacun sait bien que les dégradations des milieux marins et aquatiques se sont accumulées très gravement, au fil des années, sans que le souci de « conservation » et de respect des richesses fragiles et limitées qu'ils recèlent ne soit réellement pris en compte par l'ensemble des leurs « utilisateurs » ou « exploitants ».

La conception du présent guide du nautisme pour le développement durable « Environnement, solidarité, emploi, le nautisme au 21^{ème} siècle » et sa future utilisation vise à faire prendre conscience des impacts liés aux activités conduites en mer ou en zones aquatiques sensibles et à faire émerger de nouveaux comportements à partir de concepts et méthodes partagés par de nombreux experts et qui soit, aussi, en appui sur l'exemplarité.

Il fera l'objet de mises à jour, de modifications et d'enrichissement réguliers, sur une périodicité en principe annuelle.

Quelles que soient les activités « nautiques », qu'elles soient liées à la pêche, aux sports, à la plaisance, aux transports (fluviaux ou maritimes), à l'élevage mais, aussi et plus généralement, à la pression anthropique littorale (grande fragilité de la zone dite inter-tidale ou l'estran), les actes de gestion « protecteurs » de chaque acteur doivent être responsables.

Ils doivent être encadrés par des méthodes de préservation et/ou de conservation, des attitudes d'anticipation des risques, des capacités de mesure concrète d'amélioration comportementales sur les milieux d'exercice.

Combinées avec clairvoyance et intelligence au lieu de s'opposer, les valeurs de « nécessité économique », d'« enjeux écologiques », de « réalités socio-culturelles » s'y retrouveront dans la durée et l'équilibre. Car elles auront intégré des concepts nés de la politique novatrice dite du « Développement Durable »

Ce faisant, ce guide s'occupe bien de la chose publique, de la « Res Publica », une expression romaine tout aussi connue que la « Mare Nostrum » que nos ancêtres de la civilisation latine appliquaient à la Mer Méditerranée.

Joël de MONTALIER,
chargé de relations extérieures et de communication à l'OSDD,
ancien directeur général du WWF (France-Europe),
membre expert de l'UICN.

Sommaire

| | |
|--|-----------------------------|
| Introduction | 8 |
| <u>Qu'est-ce que le Développement Durable ?</u> | Erreur ! Signet non défini. |
| Pour une sociogenèse du développement durable | Erreur ! Signet non défini. |
| <u>Les défis du 21^e siècle I</u> | Erreur ! Signet non défini. |
| Quelques exemples des défis du 21 ^e siècle ! | Erreur ! Signet non défini. |
| La « conservation » des ressources naturelles, un enjeu central du Développement Durable | Erreur ! Signet non défini. |
| La Biodiversité marine : quel défi pour la France ? | Erreur ! Signet non défini. |
| Le changement climatique et ses effets sur l'océan | Erreur ! Signet non défini. |
| <u>L'Agenda 21 de Rio</u> | Erreur ! Signet non défini. |
| L'Agenda 21 en quelques mots ! | Erreur ! Signet non défini. |
| L'Agenda 21 du LUC | Erreur ! Signet non défini. |
| <u>Les modes de production responsables</u> | Erreur ! Signet non défini. |
| Textile en Mer : une seconde vie aux déchets du nautisme | Erreur ! Signet non défini. |
| Un kayak éco conçu en lin | Erreur ! Signet non défini. |
| EcoPrao | Erreur ! Signet non défini. |
| Projet Heol: Conception d'un navire à passagers écologique et accessible à tous | Erreur ! Signet non défini. |
| Création d'un label de management environnemental dédiée à la filière de la glisse ... | Erreur ! Signet non défini. |
| <u>L'éducation à l'environnement et au Développement Durable</u> | Erreur ! Signet non défini. |
| L'association Echo-Mer œuvre pour un nautisme plus propre et le développement de réflexes éco-citoyens | Erreur ! Signet non défini. |
| Les bonnes pratiques des plaisanciers et professionnels de la mer | Erreur ! Signet non défini. |
| Préservation des fonds sous-marins du Golfe du Morbihan | Erreur ! Signet non défini. |
| Surfinsertion : Une école de la vie : | Erreur ! Signet non défini. |
| Ecosurf : programme d'éducation à l'environnement par le sport | Erreur ! Signet non défini. |
| L'UFOLEP face à une problématique nautique environnementale : le jetski | Erreur ! Signet non défini. |
| <u>La gestion durable du territoire</u> | Erreur ! Signet non défini. |
| Evaluation de l'emprise des ouvrages gagnés sur la mer par comparaison aux surfaces de petits fonds et linéaires du littoral existant avant toute construction | Erreur ! Signet non défini. |
| Parc nautique HQE | Erreur ! Signet non défini. |
| Port de plaisance : Norme ISO 14001 | Erreur ! Signet non défini. |
| Ports Durables | Erreur ! Signet non défini. |
| La gestion intégrée des zones côtières, une vision renouvelée de l'action publique. | Erreur ! Signet non défini. |
| Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) | Erreur ! Signet non défini. |
| <u>Les modes de développement économique responsable</u> | Erreur ! Signet non défini. |

Surf et « développement durable » : entre démarches associatives et engouement économique **Erreur ! Signet non défini.**

La solidarité internationale..... **Erreur ! Signet non défini.**

Enjeux de la solidarité internationale dans le nautisme **Erreur ! Signet non défini.**

Voiles Sans Frontières ou l'Humanitaire et la Mer..... **Erreur ! Signet non défini.**

Les modes de financement responsable..... **Erreur ! Signet non défini.**

Sponsoring Jardin Bio Equitable de Benoît Parnaudeau..... **Erreur ! Signet non défini.**

Des experts Sport et Développement Durable.... **Erreur ! Signet non défini.**

L'Observatoire Sport et Développement Durable (OSDD) : des experts vous informent, vous forment et vous accompagnent ! **Erreur ! Signet non défini.**

Introduction

Le Développement Durable est devenu un enjeu central dans toutes les activités humaines.

Le prix Nobel de la Paix a été décerné le 12 octobre 2007 à Al Gore pour son film "Une vérité qui dérange" et au Groupement d'experts indépendants sur le climat (GIEC). Le comité Nobel norvégien a décidé de les récompenser « *pour leurs efforts de collecte et de diffusion des connaissances sur les changements climatiques provoqués par l'homme, et pour poser les fondements des mesures nécessaires pour lutter contre ces changements*¹ ».

En France, les échanges du « Grenelle de l'environnement » ont porté sur 6 axes:

- lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie,
- préserver la biodiversité et les ressources naturelles,
- instaurer un environnement respectueux de la santé,
- adopter des modes de production et de consommation durables,
- construire une démocratie écologique,
- promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité.

Et l'on attend la mise en place par le gouvernement de nombreuses actions s'y référant.

Cette partie introductive comprend une rapide présentation des concepts du Développement Durable et notre démarche. En deux mots, nous sommes partis de la constatation que le nautisme comprend un grand nombre d'activités, pour chacune desquelles il faudra bâtir localement un Agenda 21. Notre objectif initial était de créer une méthodologie de conception des Agenda 21 pour le nautisme. Toutefois, avant de construire cette méthodologie, il est nécessaire de faire un état des lieux sur les enjeux, les bonnes pratiques actuelles, objet de ce présent ouvrage.

Qu'est-ce que le Développement Durable ?

Le développement durable est un concept qui peut-être appréhendé de plusieurs manières :

- poétique. « On n'hérite pas la terre de ses parents, on l'emprunte à ses enfants. » comme le disait Antoine de Saint Exupéry.
- humaine : le développement durable place l'Homme au centre de l'humanité. Nous devons préserver l'environnement et l'économie doit être au service de l'Homme.

¹ <http://www.un.org/french/aboutun/nobelprize/2007.shtml>

- institutionnelle comme le définit le rapport Brundtland², le développement durable ou soutenable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* » (CMED, 1987, p. 51).
- opérationnelle : le Développement Durable est un compromis entre trois domaines considérés auparavant comme inconciliables :
 - la préservation de l'environnement,
 - l'équité sociale,
 - l'efficacité économique.

Ce compromis n'est pas un consensus mou. C'est un moyen pour les associations, les entreprises, les collectivités territoriales, les services de l'Etat, de concilier leurs intérêts propres avec le bien commun de la planète. Il impose le choix d'une stratégie transversale qui tient en compte, à la fois, des dimensions environnementales, sociales et économiques et ne se réduit pas uniquement à la composante « environnementale ».

Cette notion a mis en lumière que le développement devait prendre en compte l'environnement pour maintenir et améliorer la qualité de la vie humaine et que l'homme d'aujourd'hui et de demain, d'ici et d'ailleurs, devait rester au cœur de ce développement.

Réussir cette mutation est avant tout l'affaire de chaque citoyen ! Chacun de nos gestes a un impact, aux niveaux local et planétaire, sur les autres et sur notre planète.

L'expression de développement durable³ peut paraître une figure de style (...) une figure rhétorique pour être plus précis, voire être assimilée à un oxymore. Or elle permet de laisser libre cours à la représentation, à l'imagination car elle reste floue. Mais elle revêt un caractère scientifique, lorsqu'elle est employée par des experts, des responsables politiques, dans les instances internationales. Les sujets abordés sont les ressources renouvelables, le changement climatique, la perte de biodiversité, la lutte contre les discriminations et l'exclusion sociale, les modes de consommations et de productions responsables.

Cette notion a suscité chronologiquement différents modes d'actions :

- les rapports économico-écologiques que les sociétés entretiennent avec la biosphère ;
- les normes : conventions internationales, directives communautaires, législations nationales...
- les chartes, les codes de bonne conduite ;
- les règlements à appliquer sous peine de sanctions.

² Gro Harlem Brundtland a rédigé le rapport Brundtland intitulé « Our common future » pour la Commission environnement et développement de l'Organisation des Nations Unies. Elle est ancienne premier ministre de Norvège (parti social démocrate), ancienne directrice de l'Organisation mondiale de la santé.

³ André Micoud, *Développement durable et société* : qu'est-ce que le « développement durable » fait aux sciences sociales in Patrick Matagne, (2005), les enjeux du développement durable, Edition l'Harmattan.

Aujourd'hui, la notion de Développement Durable n'est plus seulement un thème à la mode. La prise de conscience de ces défis du 21^e siècle est très présente dans notre société française. Pour autant, pour que chaque citoyen devienne un « éco-citoyen-mondial-durable »⁴, il faut la vulgariser et donner des outils opérationnels afin que chacun puisse l'appliquer.

L'Observatoire Sport et Développement Durable :

L'Observatoire Sport et Développement Durable (OSDD) est né dans le prolongement des 4^e Assises Nationales du Développement Durable (Octobre 2006) qui a consacré un atelier au sport. C'est une association, loi 1901, déclarée, dont le but est de mettre à la disposition des acteurs des outils opérationnels pour passer des engagements sur le sport et le Développement Durable aux actions. Pour sa première mission, l'OSDD a lancé un projet de méthodologie opérationnelle « vers des Agenda 21 du nautisme ». Le choix de cette discipline a été motivé par le fait que ces activités connaissent, depuis les années 50, un essor considérable ! La France dispose du plus grand espace nautique d'Europe avec 5500 km de côtes, et 4,5 millions de Français qui pratiquent la plaisance. De plus, les activités nautiques sont à la fois des activités économiques, des activités sportives et de détente qui se pratiquent dans un milieu fragile. Rappelons que la qualité de l'eau est un des enjeux planétaires pour le 21^e siècle !

Certains acteurs du nautisme (constructeurs, fédérations sportives, sportifs, collectivités locales et territoriales, associations, équipementiers, partenaires privés et publics) sont d'ores et déjà engagés dans une démarche de Développement Durable.

Vers des « Agendas 21 du nautisme »

L'adoption de véritables politiques de Développement Durable passe par la mise en œuvre d'Agenda 21. L'Agenda 21 ou Action 21 (21 pour 21^e siècle) a été rédigé pour la première fois à Rio de Janeiro au « Sommet de la Terre » organisé en 1992 par l'Organisation des Nations Unis (ONU). La mise en œuvre de ce programme d'actions nécessite un mode de raisonnement collectif de l'amont à l'aval (réflexion, décision, action). Il faut appréhender, dans notre cas, le nautisme comme un système complexe. Ce qui sous-tend des notions telles que : interdépendance, interrelation, contradiction, incertitude, process, temps, espace. Les actions sont une résultante conjointe des dimensions environnementales, sociales et économiques à l'échelle d'une entreprise, d'une collectivité territoriale, d'une fédération sportive, d'un équipement sportif, des pratiquants. Organisé autour d'un processus de diagnostic participatif, l'Agenda 21 définit un projet fédérateur en faveur de la durabilité, fondé sur une vision collective du projet où chacun est appelé à s'impliquer et à agir. S'engager dans des actions développement durable n'est pas seulement une action citoyenne pour préserver notre planète. Que vous soyez une entreprise, une collectivité territoriale, un représentant du mouvement sportif, le Développement Durable est une opportunité d'améliorer

⁴ Ibid

les process de conception, de production et de service. C'est également et surtout une stratégie pour innover, inventer de nouveaux produits et services, créer de nouveaux emplois, générer de l'économie tout en préservant notre environnement.

Les activités nautiques concernent un grand nombre d'activités de disciplines, il faudra donc plusieurs Agenda 21. Notre objectif est de créer une méthodologie⁵ « Vers des Agenda 21 » pour le nautisme. Toutefois, avant de construire cette méthodologie, il est nécessaire de faire un état des lieux sur les enjeux, les bonnes pratiques actuelles. C'est pourquoi nous réalisons la première édition de cet ouvrage : « *Environnement, solidarité, emploi : le nautisme au 21^e siècle !* ».

Le premier ouvrage sur le nautisme et le Développement Durable

Pour amener tous les acteurs du nautisme à s'engager concrètement, l'Observatoire Sport et Développement Durable propose cette première édition de l'ouvrage « *Environnement, solidarité, emploi : le nautisme au 21^e siècle !* » illustré par des acteurs engagés dans une démarche de Développement Durable dans le nautisme. Cet ouvrage a pour vocation d'apporter des éléments de réflexion sur la portée des actions du nautisme en matière de durabilité environnementale, sociale et économique.

Chacun pourra, au fil des 169 pages, découvrir (ou redécouvrir) des contributions :

Rédigées par des auteurs :

- du mouvement sportif,
- des collectivités territoriales,
- des entreprises, des bureaux d'étude,
- des chercheurs,

Sur des thèmes comme :

- la production dans le nautisme,
- l'éducation à l'environnement et au Développement Durable,
- la gestion durable,
- le développement économique responsable
- les moyens de financement responsable.

Et ainsi relever ce formidable défi : participer à la construction d'un monde plus responsable !

Les objectifs de cet ouvrage

Cet ouvrage a pour but d'amener les acteurs du nautisme à repenser leurs pratiques, au regard des enjeux du 21^e siècle, sur la portée des actions du

⁵ Présentée lors du colloque « Sport et eau », organisé par l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), la Maison de l'Environnement et du développement durable, l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines et l'association SVPlanète - un Sport Vert pour ma Planète bleue, mars 2007.

nautisme en matière de durabilité. Il propose de la sensibilisation, des recommandations stratégiques et méthodologiques, des indicateurs illustrés d'exemples concrets.

En anticipant les risques, les acteurs du nautisme éviteront de fragiliser à moyen et long terme leurs organismes. Ces risques sont nombreux : salariaux, commerciaux, juridiques, réglementaires,... Rappelons-nous les récentes condamnations d'entreprises liées par exemple à l'exposition de salariés à l'amiante. Il est donc nécessaire d'anticiper le maximum de risques.

La rédaction de la première édition de cet ouvrage répond à un large public. Il permet à des décideurs, pratiquants et plus largement à des citoyens intéressés par le nautisme de s'informer et d'agir.

Nous espérons que cet ouvrage suscitera de nouvelles actions sur le nautisme et le Développement Durable. Et de plus, il pourra servir d'exemple pour d'autres activités humaines !

Cet ouvrage sera réactualisé chaque année !

Nathalie DURAND,
directrice générale de l'Observatoire Sport et Développement Durable